

SECRETARIAT GÉNÉRAL
DES BEAUX-ARTS.

ARRÊTÉ.

DIRECTION
DES
SERVICES D'ARCHITECTURE.

BUREAU
DES MONUMENTS HISTORIQUES.

Inventaire des Sites
dont la conservation présente
un intérêt général.

Ministre
LE/SECRETAIRE D'ÉTAT À L'ÉDUCATION NATIONALE ET À LA JEUNESSE,

Vu la loi du 2 mai 1930 réorganisant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque et notamment l'article 4;

~~Sur la proposition de la Commission départementale des monuments naturels et des sites de~~ Vu l'arrêté du 10 Août 1942 pris par application de la loi du 11 Juillet 1942;

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER.

Sont inscrits sur l'Inventaire des Sites dont la conservation présente un intérêt général la rue de la Brèche à LAVAUUR (Tarn) et les immeubles qui la bordent avec leurs retours dans les rues et impasses y aboutissant sis sur les parcelles cadastrales n° 321 à 325, 328, 329, 341, 342, 344, 357, 358, 359, 364 à 377 382 section B appartenant à :

CAMBEFORT Notaire rue Père Colin	357 358
CASTRIGUE Mme Petit Faubourg	371 376 377p
CHABBAL Mme, 13, rue Père Colin	329 382
CHAMPLAIN Mme, 4, rue de la Brèche	323
CUSSOL pl. Pasteur	325 328
ESPIGAT I, rue du Pas-Brèche Pas	372p 373p
FALCOU Mme, 1, rue de la Brèche	372p 373p
FERRIER Mme, 5, 7, rue du Pas	374, 375, 377p
LAURENT Mme Moncrabier (Haute-Garonne)	369 370
LOUPIAC Mme Jonquieres par Lavour	341 342
MARTY Mme, 9, rue de la Brèche	344
PAUZIES Mme, 6, rue de la Brèche	324
PRADELLES Camille, 7, rue de la Brèche	359
PRADELLES Gastille Mme, 5 rue "	364
SEHUES au Plo-Lavour	365
THORE pl. Pasteur	321 322

./.....

La mesure vise notamment la tour carrée et la tour pigeonier; en ce qui concerne les immeubles bâtis, elle vise les façades, élévations et toitures.

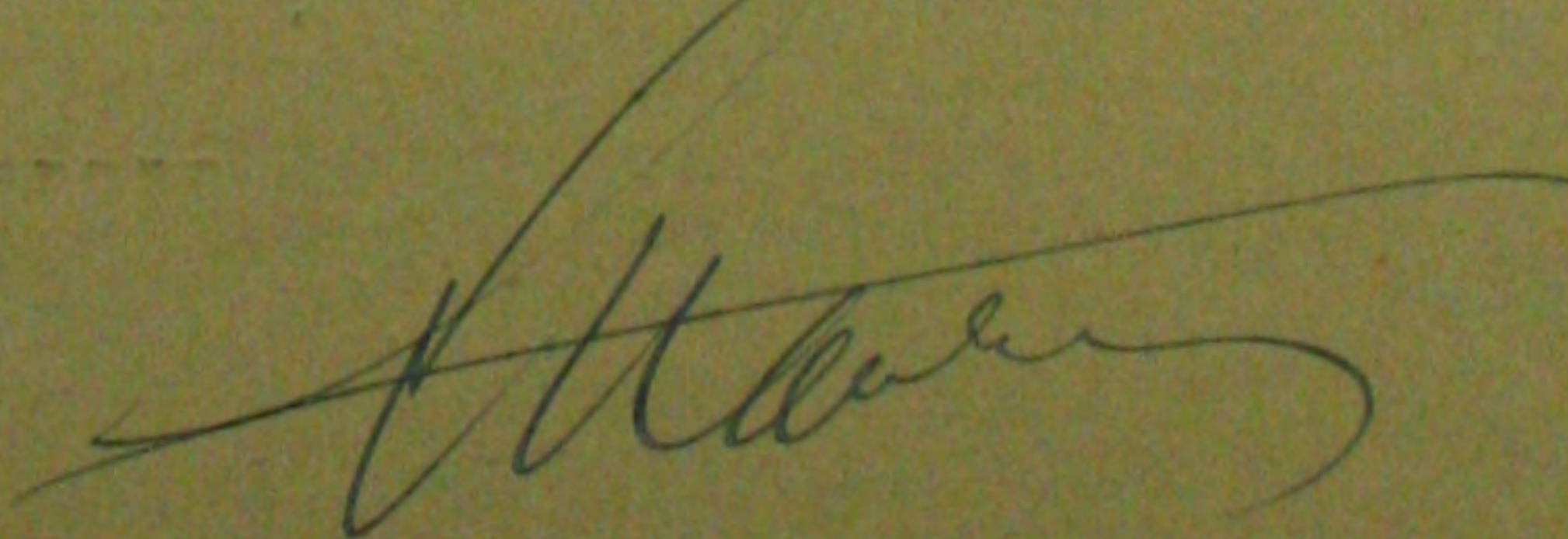
ART. 2.

Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département pour les archives de la préfecture, au Maire de la commune de Lavaur et aux propriétaires intéressés,

qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Paris, le 1^{er} MARS 1943 194 .

Par délégué
Le Conseiller d'Etat
Secrétaire Général des Beaux-Arts

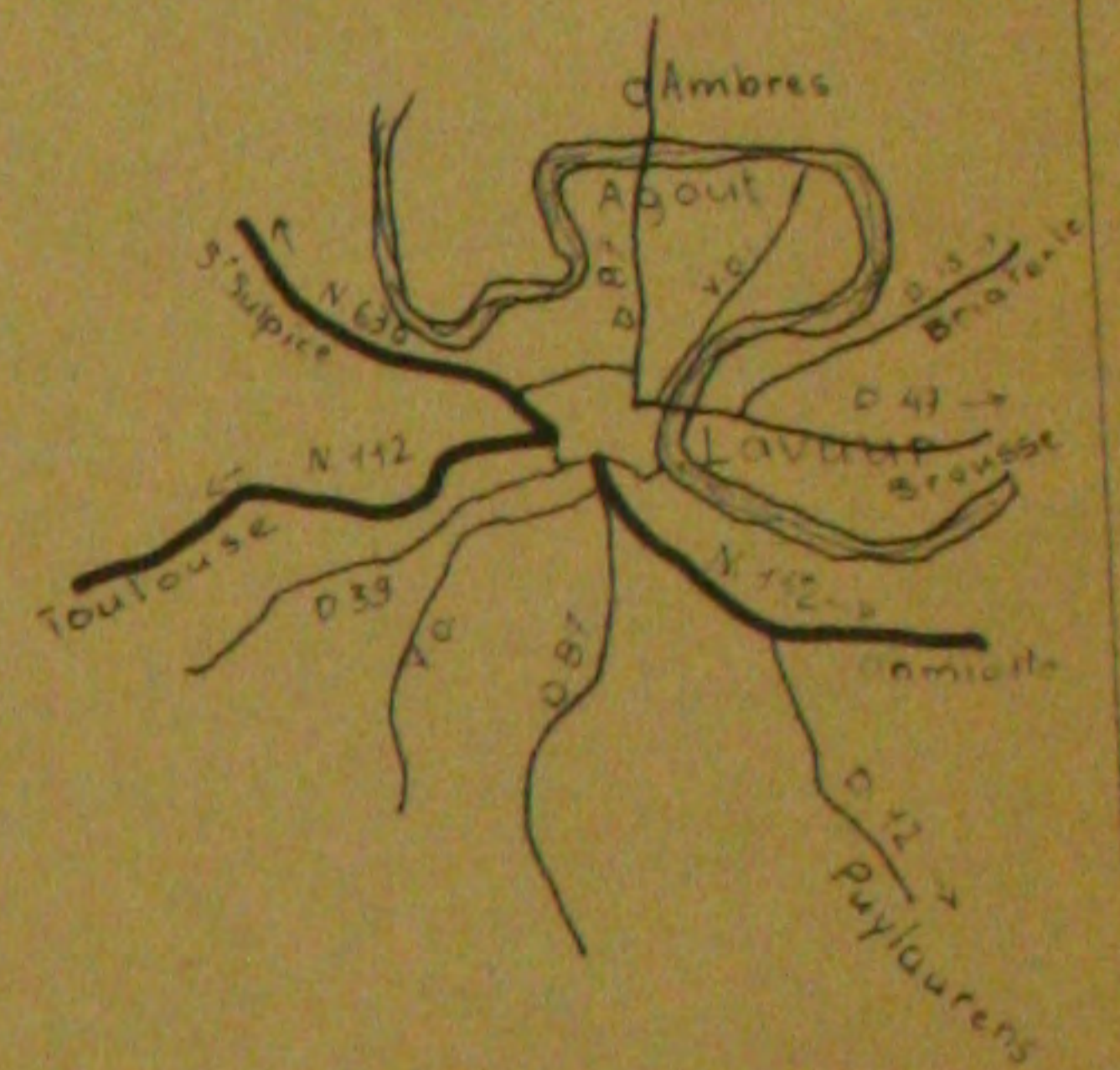
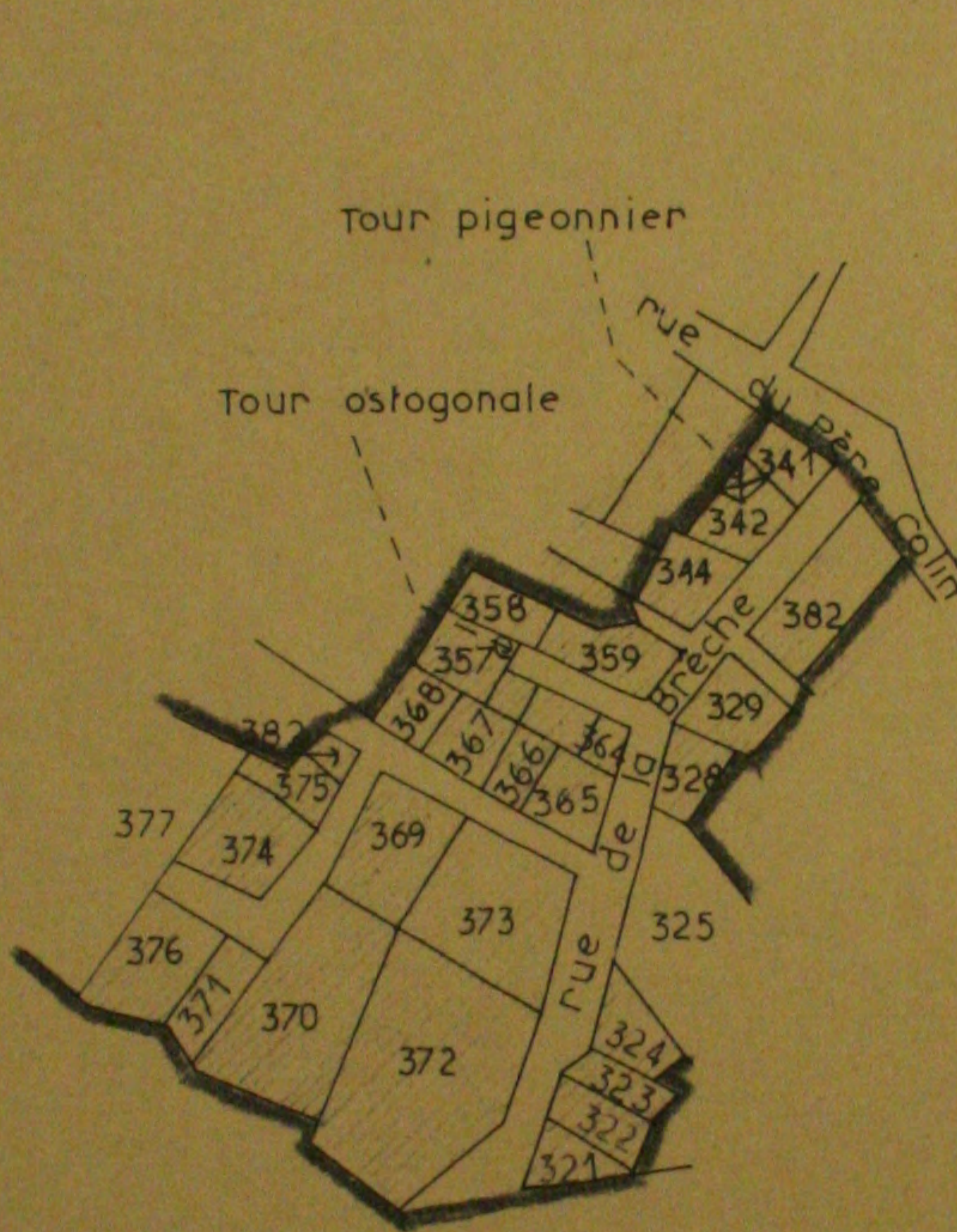



TARN
LAVAUUR

CHEF LIEU DE CANTON
 ARRONDI : CASTRES

RUE DE LA BRECHE

Michelin au 200.000° N° B2 019



 partie inscrite

extrait du plan cadastral
 section B

Sont inscrits sur l'inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général la rue de la Brèche à LAVAUUR (Tarn) et les immeubles qui la bordent avec leurs retours dans les rues et impasses y aboutissant sis sur les parcelles cadastrales N°s 321 à 325.328.329.341.342.344.357.358.359.364 à 377.382. section B .
 La mesure vise notamment la tour carrée et la tour pigeonnier; en ce qui concerne les immeubles bâtis , elle vise les façades, élévations , et toitures.

(Arrêté du 4 MARS 1943)